

Date de convocation :  
03 avril 2024

Date d'affichage :  
03 avril 2024

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 12  
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. REMY Michel - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier -.

Absents excusés : M. RAULIN Patrick (pouvoir à M. BEZIERS Laurent) - Mme REGNIER Aurélia (pouvoir à Mme GILLET Nadine) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. LECUYER Damien - Mme THÉPAUT Chrystel - Mme VARUTTI Emilie

Absents :

M. Alexis THIRAULT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**16-4-2024**  
**COMPTE**  
**ADMINISTRATIF**  
**2023 DU POLE**  
**ARTISANAL**

Le conseil après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de 2023, dresse le compte administratif 2023, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement : dépenses : 1 406.92 €  
recettes : 21 709.46 €

Résultat de l'exercice : 20 302.54 €

Excédent de fonctionnement : 87 504.05 €  
(Excédent reporté inclus)

Section d'investissement : dépenses : 0.00 €  
recettes : 330.00 €

Résultat de l'exercice : 330.00 €

Excédent d'investissement : 1 838.68 €  
(Excédent reporté inclus)

Publié sur le site internet  
le : 18/04/2024  
Envoyé en Préfecture le :  
17/04/2024  
Reçu en Préfecture le :  
17/04/2024  
Identifiant de  
télétransmission :

Le compte administratif est **voté à l'unanimité** des suffrages exprimés.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alain NORMAND  
Le Maire,

Alexis THIRAULT,  
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,  
Le Maire.